



## Note de communication interne :

➤ Cette note peut évoluer dans sa forme et dans son contenu en fonction des remarques des uns et des autres.

### S'éprouver par le travail

Par Pierre MUSSET, Directeur général

Chères et chers collègues,

Nous avons célébré le 1<sup>er</sup> mai ce mois-ci. C'est un jour férié et bénéficie d'un statut particulier, ce qui le rend unique. Il symbolise tout le progrès obtenu souvent par la lutte dans le monde du travail et ce internationalement.

En France, après la Révolution, la question du travail était au cœur de toutes les réformes sociétales. Il fallait fournir du travail aux personnes qui ne bénéficiaient pas des avantages de l'ancien régime, à ceux qui n'avaient rien, avec le risque que l'État ne devienne employeur universel. Trouver cet équilibre était un défi majeur pour la république naissante.

Nous devons à notre sociologue Émile Durkheim l'invention de la notion de solidarité, qui a légitimé l'intervention de l'État dans le domaine social, surtout après la révolution industrielle. Depuis, l'État n'a cessé de conduire des réformes significatives : réduction de la durée du travail, congés payés, réformes de la retraite, entre autres. Le droit au travail est devenu le droit du travail, avec une législation spécifique et des instances officielles.

En parallèle, des écoles de management ont été créées et développées avec des théories visant à améliorer le bien-être au travail. On pensait ainsi améliorer les conditions de travail et favoriser le bien-être

des salariés. Cependant, nous observons malheureusement la propagation du mal-être au travail malgré l'intervention de plusieurs partenaires spécialisés dans l'organisation du travail : des postes non pourvus, des malaises au travail, des arrêts maladie de longue durée, ou une perte de repères. À entendre certains, le travail devient source de maladie, alors que nous nous souvenons de la période pas si lointaine où le travail était synonyme de santé ! La révolution informatique et la mondialisation y sont pour quelque chose notamment en termes d'adaptabilité aux nouvelles exigences du marché.

Nous constatons également qu'à nos jours, le travail n'est plus le moyen principal pour subvenir à ses besoins. Notre système d'aide sociale est solide pour ne laisser personne au bord de la rue. Il faut avoir d'autres motifs pour travailler, notamment considérer le travail comme un moyen de transformation et de réalisation de soi-même. C'est par le travail que l'on mesure ses capacités à créer, à transformer et à modifier. Et c'est exactement ce que nous faisons dans le domaine social. Lorsque nous réussissons à accompagner nos usagers vers l'autonomie, c'est la preuve concrète de notre capacité démontrée par la réalisation du travail. Le travail crée de la richesse autant pour la société que pour l'individu.

Bonne fête du travail !



**Adoptez l'éco-attitude**

N'imprimez ce document  
que si cela est nécessaire !